Saint-Jean-Bonnefonds

Notre commune > bulletin municipal d'information www.ville-st-jean-bonnefonds.fr

L'école du Fay, un investissement d'avenir... parmi d'autres.

Saint-Jean-Bonnefonds

n°77
janvier 2025

SOMMAIRE
EN IMAGES

Cadre de vie
page 20

Ça s'est passé
page 4

Jeunesse
page 21

Vie Quotidienne
page 9

Culture
page 23

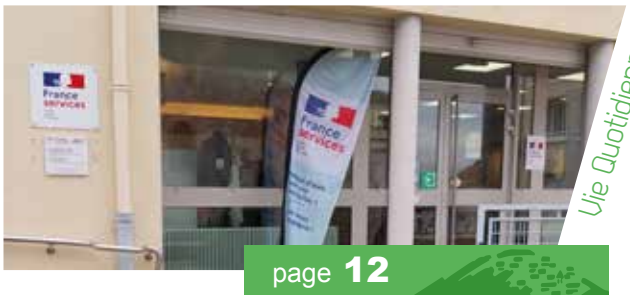
Vie Quotidienne
page 12

Social
page 26

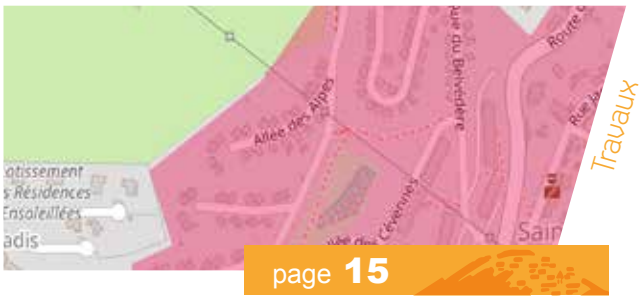
Travaux
page 15

Sports et loisirs
page 27

Dossier
page 15

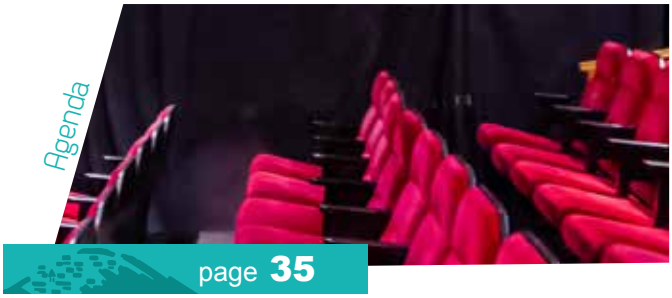
Agenda
page 35

ÉDITO

Madame, Monsieur

Notre pays connaît incontestablement une période difficile. A l'heure où j'écris ces lignes le gouvernement Barnier vient d'être censuré. Une période d'incertitude s'ouvre. Cette situation n'est finalement qu'une démonstration de plus des fractures de notre société. Nous n'arrivons plus à nous définir un dessein commun. Il est pourtant crucial pour notre pays de faire émerger un projet d'intérêt général partagé et porté par le plus grand nombre. Loin des incantations, des idéologies ou des postures, avec pragmatisme et hauteur de vue.

La hauteur de vue, c'est sans doute ce qui manque le plus à nos élus nationaux d'aujourd'hui, trop préoccupés qu'ils sont par des considérations politiciennes. En d'autre temps, notre pays a été dirigé par de vrais hommes d'État... pétris de bon sens, dotés d'un grand sens du devoir, mus par l'intérêt supérieur de notre pays.

Optimiste par nature, je reste toutefois persuadé qu'un sursaut collectif nous permettra de reconstruire un idéal commun adapté aux réalités de notre monde d'aujourd'hui tenant compte en particulier des enjeux climatiques.

Pour notre commune, le travail engagé se poursuit . Il nous a semblé opportun de vous présenter, dans ce bulletin, un premier bilan des investissements réalisés depuis 5 ans. Ils sont importants, structurants et préparent notre avenir.

Nous les avons réalisés sans affaiblir financièrement notre commune en recourant à l'emprunt de manière très modérée. Il est parfaitement normal d'emprunter pour réaliser des investissements destinés à servir durant 30 ou 50 ans dont les emprunts seront remboursés en 20 ans. Il faut toutefois n'utiliser ce levier que pour des investissements d'avenir, pas pour entretenir notre patrimoine ou payer notre fonctionnement habituel comme le fait malheureusement notre état français depuis 50 ans.

Toutefois, une commune ne se résume pas à des investissements. Pour nos enfants, pour nos anciens, pour notre vie culturelle, sociale, sportive, associative ou encore pour notre sécurité, de très nombreuses actions utiles sont aussi mises en œuvre.

L'ouverture de l'Espace France Services, en centre bourg, la mise en œuvre du sport à l'école, le réseau de chaleur bois dont les travaux vont démarrer en janvier sont d'autres actions répondant aux besoins des habitants. Chaque bulletin municipal est l'occasion de vous les présenter.

A propos du bulletin municipal, un mot pour préciser que, pour en limiter le coût, nous le réalisons par nous mêmes. Seules les mises en pages et l'impression sont assurées par des professionnels externes. La distribution dans chaque boîte aux lettres est réalisée également sous la responsabilité de vos élus.

Nous faisons de la politique au sens noble du terme. Au service de notre commune et de ses habitants, de leurs besoins et attentes, avec le souci permanent du meilleur usage des deniers publics. Nous ne cherchons pas à plaire à tout prix, nous agissons en cohérence avec notre plan de mandat.

2025 sera la dernière année complète de mandat des élus municipaux en place. Être élu local est une noble mission faite d'engagement et d'abnégation. Être élu local, c'est agir concrètement au service de ses concitoyens. En mars 2026, plusieurs élus que vous connaissez bien ne souhaitent pas poursuivre leur mission. Ils devront être remplacés.

En attendant ,vous pourrez toujours compter sur nous pour agir au service de notre belle commune et de ses habitants avec engagement, bienveillance, courage et sens des responsabilités.

Bonne et heureuse année 2025 pour vous et vos familles .

le Maire Marc CHAVANNE

Bulletin municipal d'information

Directeur de la publication :
Gilles Chardigny
Dépôt légal > août 2021
Revue diffusée gratuitement dans tous les foyers saint-jeandaires.
Reproduction interdite.

Réalisation

Service communication
Mairie - BP 50014
42651 St-Jean-Bonnefonds cedex

04 77 95 07 03

ville-st-jean-bonnefonds.fr
contact@ville-st-jean-bonnefonds.fr

imprimerie images création et impression

imprim'vert

Ça s'est passé

Le 24 août, le CCAS a organisé une **sortie familiale à Annecy** sous un soleil radieux.

Le 28 août, la médiathèque a organisé l'animation **« conte en short »** à proximité de l'Amicale du Fay.

Le club de Korfbal a organisé un tournoi de pétanque en préambule de la saison sportive **le 31 août.**

Les enfants du Conseil Municipal des Jeunes ont eu la chance d'assister à des épreuves des Jeux Paralympiques à Paris le **31 août.**

Les Saint-Jeandaires sont venus nombreux se renseigner et s'inscrire auprès des associations de la commune lors du Forum des associations le **7 septembre.**

Le 21 septembre, le SJBAGB a reçu officiellement le **label 3 étoiles** pour son école de mini-basket.

Le week-end du 21 et 22 septembre, les Journées Européennes du Patrimoine ont été l'occasion d'ouvrir le musée à un nouveau public.

Le 12 septembre, les élues à la Culture de St-Jean-Bonnefonds et Sorbiers ont lancé **la saison culturelle,** à la Trame.

Le 25 septembre, l'heure du conte de la médiathèque a fait découvrir de fantastiques animaux marins au plus petits.

Le 28 septembre : Dédicaces, vente de livres, ateliers, la **Fête du livre** a attiré petits et grands

En octobre la médiathèque a proposé **un escape game.** L'équipe Espace Jeunes Los Santos Bloods Junior est partie à l'assaut du trésor de Calypso !

A l'occasion de la **Fête de la Science, le 9 octobre,** les enfants ont pu participer à un atelier de Pâte à Patouille au Musée.

L'école du Fay a été inaugurée le 8 octobre. De nombreux Saint-Jenadaires sont venus découvrir ce bel établissement.

Comme chaque année, les seniors ont profité d'un bon moment de divertissement à l'occasion du **goûter des seniors, le 8 octobre.**

Les ados du Club lecture ados se sont réunis le **11 octobre** pour partager leurs coups de coeur littéraires.

Forte mobilisation le **dimanche 20 octobre** à l'occasion de la **marche contre le cancer**

De nombreux enfants sont venus écouter les conteuses lors de l'animation **« conte en pyjama » le 22 octobre.**

Pour la sortie « grands-parents/petits-enfants » à Vulcania le 22 octobre, les ateliers et sensations ont séduit les nombreux participants.

Les touts-petits et leurs doudous ont été très attentifs **le 23 octobre** pour le **« doudou conte ».**

La première édition de la Fête de la Nature, le 26 octobre, sur le site de la forêt nourricière, a proposé de belles animations. Des participants de tous âges ont pu découvrir ce nouveau site public.

Devenu, un rendez-vous régulier, **la soirée halloween du 30 octobre** a accueilli un nombreux public de sorcières et de magiciens.

Le 11 novembre, lors de la **commémoration de l'armistice** les enfants du CMJ accompagnés par l'Union Musicale, ont chanté la Marseillaise.

Organisé le **1er novembre,** pour la 1ère fois cette année sur le site de Métrotech, le parcours du **Cyclocross** a séduit les participants.

Le **2 novembre, le concours de sarbacane** pour la coupe parrainée par Souchon organisée à St-Jean-Bonnefonds a vu la victoire en équipe des Saint-Jeandaires.

Les participants au concours des **maisons fleuries** ont été invités à la remise des prix en mairie le **16 Novembre**.

Un large public est venu assister aux **spectacles en l'honneur des droits de l'enfant le 17 novembre.**

La **marche des droits de l'enfant le 17 novembre** a été l'occasion de se mobiliser en famille pour une bonne cause.

Le club de basket SJBAGB a organisé son traditionnel loto le **22 novembre** en présence des licenciés et de leurs familles.

Le 23 novembre, le Musée de la Passementerie a fêté ses 20 ans en rassemblant tous ceux qui ont participé à sa création et son développement.

Le 23 novembre, comme chaque année, la mairie a célébré les couples qui fêtaient leurs **50 et 60 ans de mariage.**

Le concert de la Ste Cécile a été l'occasion de récompenser 6 musiciens pour leur engagement au sein de l'Union musicale

Les 30 novembre et 1er décembre, le marché de Noël du comité d'animation a connu une très forte affluence à l'Espace Associatif du Centre Bourg.

les animations organisées pour **le Téléthon** ont connu une forte participation notamment la marche.

Soirée Sainte-Barbe intercommunale – 300 personnes assistaient à la projection du film de Mme Puig-Grenetier

Le 13 décembre, les pompiers de Saint-Jean Bonnefonds ont célébré leur sainte patronne **« Ste Barbe ».**

Très belle expérience pour l'équipe U11 du club de St Jean Bonnefonds ayant participé au challenge des Matrus qui a été présenté à la mi temps du match ASSE-OM **le 8 décembre.**

Le 22 décembre, le club de karaté a célébré Noël et remis des récompenses.

Le comité des œuvres sociales et culturel du personnel municipal a organisé un arbre de Noël le **13 décembre.**

Le 18 décembre, la kermesse de Noël organisée par la mairie a fait la joie des enfants.

Hommage

La municipalité a le regret de vous annoncer le décès de Christophe Siauve à l'âge de 53 ans. Agent de la commune depuis 2007 au sein du service des espaces verts, il œuvrait quotidiennement au cadre de vie des habitants. Nous garderons en mémoire sa simplicité et son dévouement permanent. Nos pensées accompagnent son épouse et ses trois enfants en ces instants si douloureux.

Hommage à Antoine Thizy

Le Président emblématique du comité Terre-noire-Saint-Jean-Bonnefonds de la FNACA (Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie) nous a quitté le 6 septembre 2024. Après 28 mois de service militaire, pendant plus de 30 ans, il aura œuvré sans compter pour la défense des droits à réparations moraux et matériels des anciens combattants d'Algérie. Il était médaillé de l'Assemblée Nationale, et de l'Ordre National du Mérite. Le monde combattant perd ainsi un de ses plus grands défenseurs, peu après la perte de Roger Rousset(sur la photo en compagnie des élus et Robert Lassara), autre figure émérite de ses transmetteurs de mémoire. Nous nous attacherons à suivre son exemple, pour ne jamais oublier.

Soutien à Mayotte

Lors du conseil municipal du 19 décembre, une aide de 1000€ a été votée pour les Pompiers Humanitaires Français (PHF) pour les aider dans leur mission auprès la population Mahoraise. Le choix de cette association est lié au fait que son président, Jérôme Giron, est Saint-Jeandaire ce qui nous assure un lien direct et concret avec les actions menées sur le terrain. En 2022, nous avions eu la même démarche par rapport à la guerre en Ukraine. Pour les Saint-Jeandaires qui souhaiteraient compléter ce don, une urne est à disposition du public à l'accueil de la Mairie.

Privilégiez les dons en chèque à l'ordre de PHF (Pompiers Humanitaires Français) ;

Tranquillité publique

La circonscription Police est très impactée par les vols d'accessoires automobiles, et la commune a subi ces méfaits. 61 actes de malveillance (vols, vols d'accessoires, vols à la roulotte, incendies) sont recensés à fin novembre. L'arrestation d'un réseau de malfaiteurs « spécialisés » dans cette activité, le 12 décembre, par les services de Police, devrait permettre de voir ces délits diminuer.

Les vols par effraction chez les particuliers, 14 à fin novembre, à rapprocher de ceux de nov 2023 (38 pour la même période), dénotent une forte baisse. Les entreprises ont également subi des vols pour 10 d'entre elles. Le même indice était de 12 à fin novembre 2023. Même si ces deux derniers indices sont plutôt encourageants, un vol est toujours un de trop, et la vigilance reste de mise.

Nous vous invitons à privilégier l'appel aux services de Police, en cas de soupçon ou de comportement anormal. **Composer le 17.** Des contacts fréquents entre les services de Police et les élus permettent d'intervenir rapidement en cas de souci.

La police nationale considère notre Commune comme étant calme et sans souci particulier.

Déchèteries

Depuis le 2 janvier 2025, les horaires d'ouverture des déchèteries métropolitaines ont été modifiés.

La déchèterie (511 rue du Puits Lacroix) est désormais ouverte du **Lundi au Vendredi de 10h à 12h et de 14h à 17h, le Samedi de 10h à 17h sans interruption. Du 1er avril au 31 octobre, fermeture à 18h.**

Elle sera fermée les dimanches comme toutes les déchèteries de Saint-Étienne Métropole.

Pour rappel :

Depuis le 4 novembre 2024, la présentation d'un QR code est indispensable pour l'accès en déchèterie.

Le site dédié pour votre inscription est le suivant : https://decheteries.saint-etienne-metropole.fr

La ligne téléphonique dédiée est le : 04 77 49 74 04

En cas de difficulté dans l'établissement de votre demande, vous pouvez également vous adresser à l'Espace France Services, 7, rue Dussigne (à côté de l'église) dont vous trouverez les coordonnées dans ce même bulletin. Des agents sont là pour vous aider dans vos démarches, en particulier si vous avez des difficultés avec l'outil informatique.

La lutte contre les frelons asiatiques

Monsieur Le Préfet de La Loire a promulgué l'arrêté DT-24-0314 en date du 8 Août 2024, organisant la lutte contre le frelon asiatique (Vespa velutina nigrithorax) à l'échelle du département de La Loire.

Il est impératif d'effectuer tout signalement sur le site internet:

https://www.frelonsasiatiques.fr/signaler-frelon-asiatique-auvergne-rhone-alpes.html

La commune de Saint-Jean-Bonnefonds a délibéré favorablement pour une aide financière, en participant à la destruction des nids. Cette démarche volontaire a permis fin novembre 2024, la destruction de 20 nids. Pour information 1 nid détruit, c'est 7 nids de moins l'année suivante.

Le **Syndicat d'Apiculture de La Loire** est l'acteur majeur de cette lutte, et intervient pour la destruction des nids.

syndicat-apiculture-loire.fr

Téléphone : 06 65 36 46 40

La Commune met gratuitement à disposition, des pièges sélectifs à frelons, ainsi que le mode d'emploi. Ceux-ci sont disponibles en Mairie.

La table d'orientation permettra de lire ce paysage avec le Mont blanc visible par beau temps

Comités consultatifs de quartier 2024

Les comités de quartier sont un lieu d'échange entre la municipalité et les habitants de notre commune. Le plus souvent, on y évoque des craintes et des incivilités qui ternissent la vie de nos concitoyens.

Les problèmes de circulation des véhicules à qui on reproche souvent leur vitesse excessive en sont le principal exemple. Des solutions sont parfois mises en place avec toutefois, il faut le reconnaître des effets limités sur les nuisances. Rien ne remplacera, comme nous le disons chaque fois, le bon sens et le respect des conducteurs car heureusement tous ne sont pas des chauffards. La propreté des espaces communs a été aussi cette année un sujet récurrent. L'abandon des produits phytosanitaires et la météo plus que pluvieuse tout au long de cette année n'a pas facilité le travail de nos équipes. Désormais il faudra se faire à l'idée que les progrès faits en matière de respect de la nature ont forcement des conséquences. Nous devrons accepter à certaines périodes, où la végétation est la plus vivace, de cohabiter avec elle. Par ailleurs, il ne faut pas oublier que chaque citoyen doit entretenir le trottoir devant chez lui. Si ces échanges ont accaparé une bonne partie des réunions de comités, des projets ont aussi été mis en place ou avancés dans leur élaboration.

Le Bourg : Après avoir participé à la plantation collective de la forêt nourricière le 23 mars, nous travaillons à la création d'une table d'orientation au Grand Culty ; pour cela, la commune doit tout d'abord avoir la maîtrise du terrain envisagé pour son implantation, ceci devrait être fait dans l'hiver grâce à la bonne volonté du propriétaire concerné.

Le composteur de la Baraillère est situé à gauche de l'entrée de l'école maternelle

Le comité de quartier s'est joint à l'assoiation des parents d'élèves de l'école pour organiser la fête d'adieu à l'ancienne école.

La Baraillère : Nous avons pu apprécier la fin des travaux de la rue Victor Hugo. A cette occasion une rencontre conviviale entre municipalité et habitants a eu lieu le 12 octobre pour remercier les riverains de leur patience. Le composteur de l'école maternelle a retrouvé une vitesse de croisière acceptable après une « prise d'assaut » en début d'année suite à la mise en application de la loi sur la collecte des déchets compostables. La mise en place, à la fin des travaux, des conteneurs de collecte des déchets biodégradables, rue Victor Hugo, a permis de limiter le volume d'apport qui devenait excessif pour son dimensionnement. A souligner la rapide adhésion de la population, au tri de ces déchets, démontrant une volonté d'évolution des pratiques tendant à réduire l'enfouissement des déchets.

Le Fay a organisé le 31 mai sa désormais traditionnelle fête des voisins toujours aussi appréciée, mais l'élément majeur de cette année fut la création du collectif d'organisation de l'adieu à l'école de la rue Jean Monnet. En effet tous les anciens écoliers, professeurs et parents d'élèves se sont unis pour organiser une fête en l'honneur de leur école et de ce qu'ils y ont vécu. Celle-ci a eu lieu le 5 juillet sous forme d'une exposition relatant l'histoire du lieu suivi d'un repas champêtre qui a vu des générations d'élèves, professeurs, parents et amis, se retrouver autour de la table. L'APE de l'école du Fay était bien entendue de la partie dans l'organisation de cette fête particulièrement réussie.

Rendez vous en 2025 pour les trois comités pour de nouvelles idées et événements.

L'ESPACE FRANCE SERVICES
EST OUVERT DEPUIS LE 4 NOVEMBRE
Tél 04 77 95 11 93

Situé dans les locaux de l'Espace Voltaire, 7 rue Jean-Étienne Dussigne (à côté de l'église), France Services accueille les usagers pour les aider gratuitement dans différentes démarches administratives.

Les usagers sont accueillis par 3 conseillères : Dorothée Benevent, Cécile Bourguignon, et Céline Redon, formées spécialement pour les accueillir, les informer, les orienter ou les aider pour des démarches suivantes avec les partenaires de France Services :

AMELI Assurance Maladie/ MSA :
- Créer un compte AMELI / MSA
- Télécharger et imprimer des attestations de droits
- Suivre les remboursements
- Commander une nouvelle carte Vitale
- Aider aux demandes de Complémentaires Santé Solidaires (CSS)

DGFIP Impôts :
- Créer un compte Impôts
- Aider à déclarer les revenus en ligne
- Consulter les avis d'imposition
- Gérer le paiement d'impôts
- Modifier les informations personnelles fiscales

Retraites CARSAT / MSA :
- Aider à créer un compte retraite
- Consulter le relevé de carrière
- Demande de mise à jour de carrière
- Faire une simulation de retraite
- Déposer une demande de retraite
- Suivre les paiements des pensions
- Éditer les attestations fiscales

CAF Allocations familiales/ MSA :
- Créer un compte CAF
- Suivre les paiements de prestations
- Modifier les informations personnelles
- Demander la Prime d'activité
- Simulation aide au logement

France Rénov' :
- Informer sur les aides à la rénovation énergétique
- Aider à remplir les dossiers de demande de subventions
- Suivre l'avancement des dossiers de subventions

France Travail :
- Actualiser sa situation
- Mettre à jour son dossier

Chèque Énergie :
- Aider à vérifier l'éligibilité au Chèque Énergie
- Informer sur l'utilisation du Chèque Énergie
- Aider à contacter le service client du Chèque Énergie

ANTS France Titres
- Carte grise
- Permis de conduire
- Pré-demande Carte Nationale d'Identité et Passeport

URSSAF
- Aide aux démarches

A l'avenir, il est envisagé l'ouverture d'une Agence Postale communale dans les locaux de l'Espace France Services.

LES CONSEILLÈRES N'AIDERONT PAS LES USAGERS POUR :
- Une demande de permis de construire : réorientation vers le service urbanisme de la Mairie
- La réparation d'un ordinateur : réorientation vers une boutique informatique
- Un dossier MDPH : réorientation vers la Maison Loire Autonomie la plus proche
- Titre de séjour : réorientation vers le service concerné
- Démarches passage à la fibre : réorientation vers Orange via le site de la mairie de Saint-Jean-Bonnefonds ou vers les services concernés
- Demande de carte d'identité, passeport : réorientation vers le service à la population de la Mairie.

Les permanences à France Services :

> Mission Locale :
Mardi matin – Prendre rendez-vous au 04 77 01 34 00

> EPE (lieu d'écoute parents-enfant) :
Un lundi par mois de 12h30 à 15h30

> Mutuelle ACTIOM :
Une fois par mois de 14h00 à 17h00. Sur rendez-vous
- Le lundi 27 janvier de 14h à 17h
- Le Mardi 11 mars de 14h à 17h
- Le jeudi 17 avril de 9h à 12h
- Le lundi 26 mai de 9h à 12h
- Le mardi 24 juin de 14h à 17h

LES HORAIRES :

Du lundi au jeudi : 9h-12h et 13h30-17h
Vendredi : sur rendez-vous

Le + Service accueil de la Mairie :

> Abonnement STAS
> Recensement (aide pour compléter les documents, par internet)
> Inscriptions sur les listes électorales
> Aide aux démarches diverses
(EX : Inscriptions QR code déchèteries. Inscriptions aux manifestations organisées par la Commune)
> Remise de disque de stationnement
> Impression de documents divers « type Cerfa »

Les conseillères :

« Nous venons réellement en aide aux personnes qui passent la porte, que ce soit une aide administrative, un accompagnement numérique mais également pour apporter un lien social . Depuis l'ouverture, la moyenne de fréquentation journalière est de 10 personnes. Ce service correspond à un réel besoin, par exemple pour les personnes peu à l'aise avec l'outil informatique, et accueille les Saintjeandaires mais également les habitants des communes voisines. »

IMPORTANT :

Les usagers doivent, si possible, posséder une adresse mail pour pouvoir effectuer les démarches en ligne. Les conseillères sont à votre disposition pour vous aider.

Recensement

Le recensement de la population sur la commune aura lieu
du 16 janvier au 15 février 2025

> Le recensement de la population est un acte civique obligatoire qui concerne tout le monde et qui profite à tous. Il permet d'établir la population officielle de chaque commune en fournissant également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement... Au niveau local, il est utile pour pouvoir prévoir les équipements collectifs nécessaires (écoles, hôpitaux, etc.), déterminer les moyens de transport à développer ou aider à la prise de décisions adaptées pour la collectivité.

> Le recensement de la population est utile pour les communes et les politiques publiques : des chiffres du recensement de la population découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépend également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies... La connaissance de ces statistiques est l'un des éléments qui permet de définir les politiques publiques nationales.

> Le recensement de la population est utile pour les entreprises et les associations, en aidant à cibler les besoins en logements, les entreprises à mieux connaître leurs clients, les associations à mieux répondre aux besoins de la population.

Le recensement de la population, comment ça marche ?

Dans les communes de moins de 10 000 habitants, le recensement a lieu tous les 5 ans et toute la population est concernée. C'est le cas de Saint-Jean-Bonnefonds en 2025. Les Saint-Jeandaires seront donc recensés à partir du 16 janvier : Ils seront prévenus par la Mairie, par courrier ou par la visite d'un agent recenseur.

Il est fortement conseillé de se recenser en ligne, c'est simple et rapide. Il faut répondre au questionnaire avec les codes indiqués sur la notice internet qui sera donnée par l'agent recenseur et se laisser guider.

Pour les personnes ne pouvant pas répondre par internet, l'agent recenseur leur remettra les questionnaires papiers, et conviendra d'un rendez-vous pour venir ensuite les récupérer. Il sera également possible de les déposer en Mairie ou de les envoyer à l'INSEE.

Il est également possible de trouver de l'aide auprès des conseillères à l'Espace France Service.

13 agents recenseurs
ont été recrutés pour visiter tous les logements de la commune

CHALAYER Marie Claude

CLAIN Audrey

DAHAK Achraf

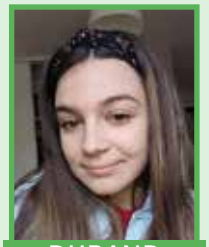
DURAND Astrid

JABOULAY Jean Claude

JULIEN Alexandra

JULIEN Severine

KOEL Anaïs

LAURENT Thierry

PLOTTON Emilie

REFFAF Lina

TEPPE DUPELOT Dominique

URSO Lisa

Développement Durable : création d'un réseau de chaleur

Réseau de chaleur

Les travaux pour la création d'un réseau de chaleur de 1,5 km sont lancés. Ce réseau desservira 12 bâtiments dans un secteur d'habitation dense de St-Jean-Bonnefonds. Il sera alimenté au bois, à 87%, avec un appoint et secours au gaz, permettant ainsi d'apporter une énergie renouvelable dans chaque appartement raccordé.

Les travaux se dérouleront selon le planning suivant :

> **Travaux de la chaufferie :** démarrage des travaux en janvier 2025 pour une mise en service à l'automne 2025,

> **Travaux de réseau :** de janvier à avril 2025 avec 2 fronts de travaux en parallèle : antenne centre-ville + antenne Gymnase,

> **Travaux sous-station dans chaque bâtiment :** mise en service prévue à l'automne 2025.

La chaufferie sera située allée des Cévennes et comprendra les équipements suivants :

- 1 chaudière bois de 800 KW,
- 1 chaudière gaz de 1500 KW,
- 1 ballon d'hydro-accumulation de 20 m³,
- 1 filtration performante (électrofiltre + multi cyclone) pour le respect des seuils fixés au plan de protection de l'atmosphère. Les rejets, composés essentiellement de vapeur d'eau, formeront un panache blanc par temps froid. Ces rejets sont réglementés et contrôlés régulièrement par la DRIRE, organisme d'état.

Cette chaufferie consommera en moyenne 1200 tonnes de bois venant au maximum de 50 km à la ronde, ce qui nécessite une livraison par camion 1 à 2 fois par semaine avec une autonomie de 4 jours par temps froid.

Il est à noter qu'un logement raccordé au chauffage urbain émet 100 fois moins de particules qu'un logement chauffé avec un système individuel performant «flamme verte 7 étoiles» et 1000 fois moins de particules qu'un foyer bois ouvert.

Ce passage à la transition énergétique évitera le rejet de 827 tonnes de CO2/an dans l'atmosphère soit l'équivalent de 320 véhicules diesel parcourant 10 000km /an. Pour les usagers de ce service public, c'est l'assurance de se chauffer à partir d'une énergie renouvelable et locale à un prix raisonnable et beaucoup plus stable dans le temps.

Un prix de l'énergie compétitif

- Un taux de TVA avantageux à 5,5 %.
- Un gain économique moyen estimé à 8% au global par rapport à une solution gaz avec une part d'énergie renouvelable garantie à 87% dans la facturation qui, de ce fait, est déconnectée en grande partie du prix des énergies fossiles.

Une information sera faite par Saint-Etienne Métropole, par affichage et flyers, dans les secteurs concernés, au fur et à mesure de l'avancement des travaux.

Fonds air bois

Saint-Étienne Métropole et l'ADEME ont mis en place un fonds « Air Bois » pour soutenir financièrement les propriétaires n'ayant pas accès à « MaPrimeRenov' » qui souhaiteraient remplacer leur ancien système de chauffage au bois par un système performant estampillé « flamme verte 7 étoiles ».

Celle ci se monte à 1 000€ pour un poêle à bûches et 1 500€ pour un poêle à granulés.

En effet, brûler du bois avec un système individuel émet des polluants, en particulier lorsque la combustion est réalisée dans de mauvaises conditions.

Un appareil performant bien utilisé avec du bois sec émet 10 fois moins de particules fines et consomme 5 fois moins de bois qu'un vieil appareil.

Une réunion publique en partenariat avec Sorbiers et La Talaudière aura lieu **le mardi 4 février à 19h à la salle polyvalente de La Talaudière** pour aborder ces sujets, ainsi que ceux liés aux aides de MaPrimeRenov'. Si vous envisagez d'améliorer l'isolation de votre habitat, en plus de votre système de chauffage, vous pourriez être éligible à une aide supplémentaire pouvant atteindre 10 000€.

Pour bénéficier de ces aides il suffit de contacter :

RENOV'ACTIONS 42 (04 77 41 41 25)

pour vous faire confirmer votre éligibilité et vous accompagner à chaque étape de vos démarches.

POINT TRAVAUX

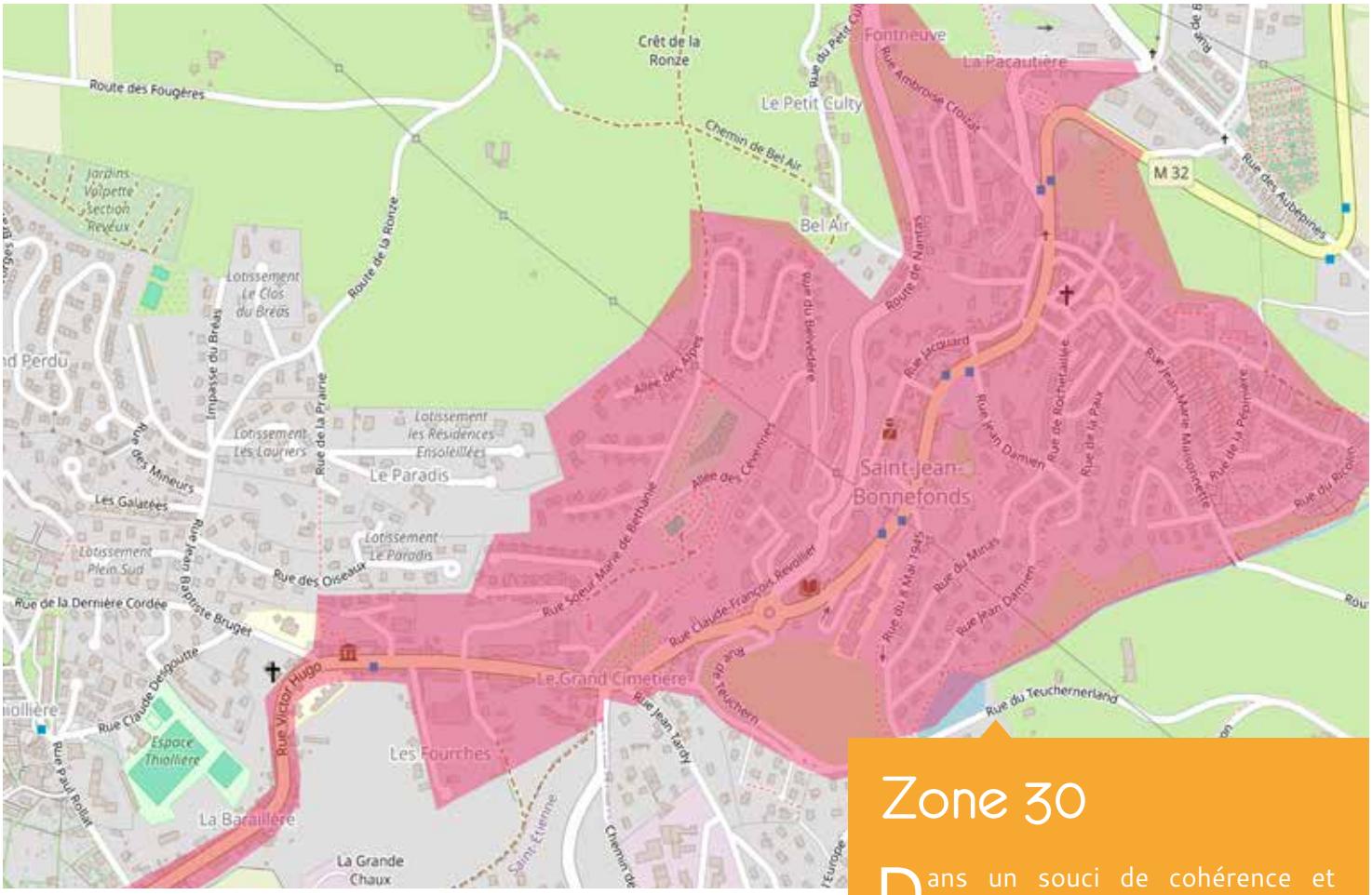

Pôle festif du FAY

Depuis plusieurs années le pôle festif du Fay subit des infiltrations d'eau par la toiture. Après des réparations sans résultats probants, le Syndicat d'entente (SIVU) entre Sorbiers et Saint Jean Bonnefonds a fait une déclaration à son assurance dommage/ouvrage. Malgré les nombreuses expertises, la cause de ces infiltrations n'a pas été trouvée car elles sont sans doute multiples. Aussi, il a été décidé de refaire 1/3 de la toiture sur la partie concernée, la dépense étant prise en charge par les assurances des entreprises. Malheureusement, dès le début des travaux de réfection, une entreprise a endommagé gravement une partie de la toiture saine, ce qui a eu pour conséquences un arrêt des travaux et l'ouverture d'une nouvelle procédure.

Nous sommes désolés pour les associations de nos deux communes qui se voient ainsi privées d'un établissement indispensable à l'organisation de leurs diverses manifestations. Pour pallier en partie ce problème qui risque de se prolonger jusqu'à la rentrée 2025, un chapiteaux chauffé a été mis en place. Le SIVU met tout en œuvre pour faire réaliser l'ensemble des réparations dans un délai le plus court possible dans le cadre de procédures compliquées. Une action en justice est menée en parallèle pour obtenir le dédommagement des préjudices subis.

Zone 30

Dans un souci de cohérence et afin d'éviter la multiplication des panneaux, la municipalité a souhaité établir une « zone 30 » sur l'artère principale de la commune incluant également le centre bourg et quelques rues adjacentes. Jusqu'à présent, la rue Victor Hugo et le boulevard Aristide Briand comportaient plusieurs sections limitées à 30 km/h ainsi que toutes les rues supportant des dos d'âne ou chicanes. Afin d'apporter plus de lisibilité aux usagers, une zone limitée à 30 km/h a ainsi été définie. Elle est effective depuis fin novembre. Cette « zone 30 » permet également aux vélos de s'insérer dans le flux de circulation lorsque la création de piste cyclable est impossible par manque d'emprise, notamment sur la rue Victor Hugo. Il est important de remarquer que la création ou la modification d'une zone limitée à 30 km/h entraîne de facto des contrôles de vitesse diligentés par la Préfecture. Pour le bien-être de tous, il est donc primordial de respecter cette limitation.

Les finances de notre commune :

les services à la population d'aujourd'hui ...
... des investissements pour demain !

Avant d'envisager des investissements, la commune, comme un particulier, se doit de garantir son fonctionnement quotidien (services à la population, entretien du cadre de vie, de ses bâtiments ...).

Quelles sont nos recettes ?

En 2025, elles seront de l'ordre de 8 300 000 € :

- Impots locaux : 3 900 000 € (dont 90 % de foncier bâti) **Sans augmentation des taux d'imposition communaux pour la 9ème année consécutive**
- Dotations de l'Etat : 1 100 000 €
- Saint-Etienne Métropole : 1 100 000 € (ex taxe professionnelle)
- Subventions de fonctionnement : 875 000 € (Caisse d'allocations familiales, ...)
- Produits de service : 735 000 € (participations des usagers, crèches, restauration scolaire, ...)
- Autres taxes : 310 000 € (droits de mutation, taxe sur les pylones, ...)

Ces recettes sont donc le «pouvoir d'achat» de la commune

Quelles sont nos dépenses ?

En 2025, elles seront de l'ordre de 7 300 000 € :

- La masse salariale : 3 800 000 € (85 agents)
- Les charges générales : 2 500 000 € (énergies, assurances, achat de prestations, ...)
- Les participations : 930 000 € (subventions aux associations, services incendie, piscine, ...)

Il est donc important pour une commune de gérer en «bon père de famille» ses recettes et ses dépenses quotidiennes. Leur différence est la capacité de la commune à rembourser ses emprunts et à réaliser des investissements pour le futur.

2020-2025 : 23 millions d'euros d'investissements

Comment ces 23 millions d'euros ont-ils été financés ?

• Autofinancement	9 250 000 €
• Subventions	5 500 000 €
• FCTVA	2 750 000 €
• Taxe d'aménagement	1 000 000 €
• Autres recettes (cessions, ...)	500 000 €

La commune a équilibré les financements en ayant :

• Recours à l'emprunt	4 000 000 €

Quel impact sur la dette de la commune ?

A la fin du mandat (1er avril 2026), l'encours de dette sera de 6 200 000 €, soit le même montant qu'au début de ce mandat (1er avril 2020).

2020-
des investissemer

Pour mémoire, lors des d
(2008-2014 et 2014-2020), la commune avait ré

Au cours de ce mandat, ce sont donc 2,5 fois

Nous distinguons deux t

Nos investissements récurrents

L'entretien de notre patrimoine

La commune a historiquement un patrimoine de qualité, elle l'entretient et l'améliore : 8 000 000 €, soit 1 330 000 € par an

Ces investissements ont été autofinancés, sans recours à l'emprunt, mais avec l'apport d'autres recettes ponctuelles en particulier des subventions.

Ils ont concernés :

- nos bâtiments communaux (scolaires, sportifs, culturels,...) **37,5 %**
- nos travaux de voirie **17 %**
- nos services généraux (mobiliers, véhicules, informatique, matériels services techniques, ...) **13,5 %**
- notre éclairage public (passage en leds, ...) **12,5 %**
- l'urbanisme (achat de biens pour démolition) **12,5 %**
- nos espaces verts **7 %**

École Lamartine

Projet La Ronze

Beaulieu

Gymnase Jean Damien

Nouvelle École du Fay

Maternelle La Baraillère

2025 :
nts pour l'avenir...

leux précédents mandats
éalisé 9 000 000 € d'investissements par mandat.

plus d'investissements qui auront été réalisés.

ypes d'investissements.

Nos grands projets

Gymnase Tardy

Cuisine centrale

Vidéo protection

La commune investit pour demain à travers des grands projets : 15 000 000 euros

- Construction de la nouvelle école du Fay ..... **4 500 000 €**
- Aménagement du lotissement et du parc de Beaulieu ..... 2 500 000 €
- Rénovation énergétique de l'école Lamartine ..... 1 850 000 €
- Requalification du centre-bourg, Ilôt Jacquard ..... 1 100 000 €
- Requalification de la rue Victor Hugo ..... 1 000 000 €
  (+ 2 700 000 € pris en charge par Saint-Etienne métropole)
- Création de la cuisine centrale ..... 1 000 000 €
- Rénovation énergétique du gymnase Jean Tardy ..... 800 000 €
- Aménagement de Square Lamartine ..... 700 000 €
- Rénovation énergétique de l'école maternelle Baraillère ..... 600 000 €
- Extension du système de vidéoprotection ..... 350 000 €
- Création d'un parking de covoiturage ..... 325 000 €
- Rénovation énergétique du gymnase Jean Damien ..... 175 000 €
- Requalification du secteur de la Ronze ..... 100 000 €

Square et école Lamartine

Rue Victor Hugo

Projet ilôt Jacquard

Printemps 2025 du nouveau sur les sentiers de Saint-Jean-Bonnefonds

Promouvoir la découverte des sentiers de Saint-Jean-Bonnefonds est une priorité pour 2025. Ces chemins, répartis sur l'ensemble de notre territoire, offrent à la fois un accès à la nature et un lien avec notre riche patrimoine historique. Aujourd'hui, faisons le point sur les actions menées et les projets à venir.

Des sentiers accessibles à tous

L'objectif principal est clair : favoriser et faciliter la déambulation pour tous les marcheurs, promeneurs et familles. Depuis octobre 2024, les tracés des sentiers de Saint-Jean-Bonnefonds sont accessibles via l'application et le site internet **IGN Rando (https://ignrando.fr/fr/)**, rendant leur exploration plus simple et intuitive. De plus, les plaquettes des parcours restent disponibles à la Maison du Passementier mais aussi sur le site internet de la mairie. Ces outils permettent à chacun de planifier ses balades et de s'orienter en toute sérénité.

Une collaboration au service des nouveautés

En 2024, un travail collaboratif réunissant élus, services municipaux et volontaires en service civique a permis d'imaginer des améliorations concrètes. Ainsi, à partir du printemps 2025, une nouvelle signalétique sera installée sur l'ensemble des sentiers. Conçue pour être conforme aux normes de la Fédération Française de Randonnée, elle sera à la fois renforcée, ludique et facilement visible. Les marcheurs pourront repérer des pictogrammes tels qu'une goutte d'eau, une basket ou encore un mur de brique, correspondant aux caractéristiques des parcours.

Valorisation du patrimoine naturel et historique

Les sentiers de Saint-Jean-Bonnefonds ne sont pas seulement des chemins de promenade, ils racontent aussi une histoire. En 2025, des panneaux d'information remis à jour enrichiront l'expérience des visiteurs en proposant des contenus sur l'histoire des lieux traversés mais aussi sur la faune, la flore et les particularités naturelles du territoire. Ce sera l'occasion de partager avec le plus grand nombre la richesse de notre patrimoine naturel et culturel.

Une démarche inclusive

Que vous soyez marcheur aguerri, promeneur occasionnel ou en balade familiale, chacun pourra profiter des sentiers de Saint-Jean-Bonnefonds avec ou sans soutien technique. Ces aménagements visent à rendre ces espaces accessibles à tous, renforçant ainsi l'attractivité de notre commune et complétant l'offre territoriale en matière de loisirs en plein air.

En 2025 et au-delà, les sentiers de Saint-Jean-Bonnefonds s'affirment comme un véritable atout pour notre territoire. Venez découvrir ou redécouvrir ces chemins qui vous invitent à l'évasion et à la contemplation !

Plantons des haies

La Fédération Départementale des Chasseurs de la Loire (FDC42) vous accompagne dans vos projets de plantations de haies et d'agroforesterie sur l'ensemble du territoire. En effet, afin de promouvoir la compétitivité, la durabilité et la diversification des zones rurales, l'Europe développe un « Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural » (FEADER).

Accompagnements possibles

Les plantations

La gestion des plantations

- ***Qui peut en bénéficier ?***

Ouvert à tous les particuliers, agriculteurs et collectivités locales

- ***Les projets éligibles ?***

Tous les projets de plantations présents en **milieu agricole** ou **naturel :** haies, alignement d'arbres, agroforesterie,...

- ***Comment nous vous accompagnons ?***

Accompagnement financier, technique et aide à la plantation

La totalité de votre projet de plantation peut être financé.

Conseils techniques sur les pratiques de gestion de la haie.

Accompagnement sur la taille de formation des jeunes haies.

Qui contacter ?

Fédération Départementale des Chasseurs de la Loire

Tél : 07 49 36 41 74
pae@fdc42.fr

La Région Auvergne-Rhône-Alpes — Cofinancé par l'Union européenne

Un an de la cuisine centrale, un premier bilan très positif !

Mise en service à la rentrée scolaire 2023, la cuisine centrale intercommunale « De la terre à l'assiette », située à Métrotech, produit environ **430 repas par jour pour St-Jean Bonnefonds** qui se déclinent ainsi :

> 374 repas pour la restauration scolaire
> 54 pour les crèches
> 60 repas servis les mercredis et lors des vacances scolaires pour le centre de loisirs
> 119 goûters chaque jour pour le périscolaire.

A l'échelle intercommunale, entre septembre et décembre 2023, 63 560 repas ont été produits dont 22 642 pour St-Jean Bonnefonds. Les chiffres 2024 sont en hausse significative : 186 405 repas produits dont 67 092 pour St Jean Bonnefonds.

La fréquentation en hausse révèle le niveau de satisfaction des familles :

En 2023, 56 % des enfants scolarisés dans le public déjeunaient à la cantine.

En 2024, 60% des enfants scolarisés dans le public déjeunent à la cantine.

Afin de **rendre le tarif le plus juste possible**, il est calculé en fonction du quotient familial. Ainsi le tarif moyen du repas à l'école s'élève à 4,75 euros.

La qualité et la diversité de la production alimentaire sont prioritaires. La cuisine privilégie les fruits et légumes frais et locaux et dans la mesure du possible bio et achète pour 460 000 euros HT de matières premières locales, bio ou raisonnées. Une fois par semaine, pour respecter la législation, un repas sans viande est préparé, les protéines animales sont remplacées par des protéines végétales. Le procédé de fabrication choisi est celui de la liaison chaude, c'est-à-dire que l'ensemble des préparations sont réalisées à la cuisine, puis maintenues chaudes jusqu'aux cantines.

Dans une démarche d'amélioration, un questionnaire de satisfaction a été diffusé. Une attention particulière a été apportée aux commentaires. Le Maire, l'adjointe à la vie scolaire et des représentants des Parents d'élèves se sont rendus dans les cantines. Ils ont constaté la satisfaction des enfants ainsi qu'une diminution constante des déchets collectés après repas.

à noter

Une alimentation saine, bio et de saison en restauration collective est donc possible. C'est une question d'engagement collectif au service du bien manger !

Permanence d'écoute et soutien a la parentalité

L'école des parents et des éducateurs propose un temps d'échange avec une psychologue sur rendez-vous :

> Le 1er lundi du mois à St Jean-Bonnefonds
> Le 1ème lundi du mois à La Talaudière
> Le 3ème lundi du mois à Sorbiers

Cette permanence **est un service anonyme et gratuit**, à destination de **tous publics**.

Il permet d'aborder des questions personnelles, d'exprimer des préoccupations, d'obtenir des informations, de pouvoir parler et d'être écouté.

N° de téléphone : 07 49 64 96 06

Les lundis de 12h30 à 15h30 à Espace France Service 7, rue Jean Etienne Dussigne Saint Jean-Bonnefonds.

A VOS AGENDAS !

la fête du livre revient !

Evènement populaire, culturel et familial, la 1ère édition a connu un succès indéniable. Cette manifestation vise à permettre au plus grand nombre d'enfants et leurs familles d'explorer et découvrir la richesse de la littérature jeunesse.

Aussi, la **commune**, en collaboration avec l'association ***lire et faire lire*** vous invite à la 2ème édition de la fête du livre jeunesse : **du 7 au 12 avril 2025 sur le thème Lire et délires.**

Tout au long de la semaine **des animations ludiques et variées** seront proposées. Lecture à voix haute, balades contées, rencontres avec de auteur.ice.s, activités créatives, expositions... dans les écoles, au centre de loisirs, au périscolaire, à la Médiathèque, la Maison du Passementier, les crèches, le LAEP mais aussi la Roseraie, le Karaté Club... Partout St-Jean Bonnefonds se met à l'heure de la lecture.

Pour terminer la semaine, **le village du livre, samedi 12 avril**, offrira de riches rencontres, expositions, ateliers, spectacle et dédicaces, dans une ambiance joyeuse et gourmande où les auteur·ice·s et la lecture seront à l'honneur.

Rendez-vous désormais incontournable des familles à St-Jean Bonnefonds, venez nombreux pour célébrer le livre, vous immerger dans le monde des histoires, plonger au cœur de la culture et de l'imaginaire !

JOBS D'ÉTÉ
Comment ça marche !

Les jeunes sont de plus en plus nombreux à chercher une petite mission pour la période estivale... Une démarche encouragée par la municipalité !
Premier pas vers la vie active, ces jobs d'été sont l'occasion d'acquérir une première expérience professionnelle, de découvrir une activité enrichissante pendant ses congés et de financer des projets personnels.

L'opération s'adresse **à tous les jeunes résidents de St-Jean Bonnefonds** entre **16 et 18 ans** à la recherche d'un emploi d'été entre **JUILLET (du 7 juillet au 2 août) et AOUT (du 25 au 30 août) .**

Pendant une semaine de 35h00, tous les services de la mairie, que ce soient les services administratifs, le centre de loisirs, la médiathèque ou encore les services techniques accueillent avec bienveillance et bonne humeur des jeunes que nous espérons motivés, enjoués et appliqués !

Les emplois d'été représentent aussi l'occasion de travailler sur **son CV** et sa **lettre de motivation.**

Pour cela, les jeunes peuvent obtenir des conseils et de la documentation spécifique à **l'Espace France Services...**

Les candidatures sont à adresser au plus tard le 29 mai 2025 à :
Monsieur le Maire de St-Jean-Bonnefonds - Boulevard Aristide Briand BP 50014 - 42651 St-Jean-Bonnefonds.

« Prof Express », un service d'accompagnement scolaire financé et offert par la Mairie de St-Jean Bonnefonds à tous les habitants et leurs enfants dès 3 ans, de la maternelle à la terminale.

Le service connaît un succès grandissant depuis sa mise en place en 2022 :

240 enfants inscrits (chiffre automne 2024)

56 nouveaux inscrits en septembre 2024 : la mise à jour se fait à chaque rentrée scolaire

577h de temps d'utilisation de la plateforme : le service est illimité pour les enfants et les parents

64% des demandes d'accompagnement se font en semaine : c'est du temps gagné pour les parents et les enfants et les devoirs sont bien faits.

62% des connexions donnent lieu à un échange avec un intervenant pédagogique. Le service est assuré par des enseignants diplômés de l'Education Nationale.

42 % utilisent les ressources pédagogiques. Prof express ce sont aussi des documentalistes, des conseils en orientation, des exercices....

Les niveaux qui utilisent le plus Prof Express sont les primaires et les collégiens. N'oubliez pas, les lycéens peuvent y trouver des révisions pour le Bac !

Profitez de ce service mis à votre disposition gratuitement pour contribuer à la réussite scolaire des jeunes saintjeandaires.

Pour en profiter, inscrivez-vous ou connectez-vous à votre espace personnel : **https://app.profexpress.com/connexion-compte**

Il vous suffit de renseigner votre adresse et de fournir un justificatif de domicile. Pour toutes difficultés avec le site, merci de contacter la mairie de St-Jean Bonnefonds.

Destination... Saint-Jean Bonnefonds !

Tu as envie d'aventure, de rencontre et de t'investir pour ta commune dans un esprit de tolérance, de respect et de partage ! Fais ton sac à dos, emporte le minimum et viens vivre une expérience à St-Jean-Bonnefonds avec des jeunes venus de tous horizons géographiques et culturels du 12 au 26 juillet 2025. Notre chantier **Jeunesse et Reconstruction** connait depuis trois années un succès croissant chez les jeunes St-Jeandaires. Il permet de leur offrir l'opportunité de vivre ensemble au quotidien et de participer à un projet solidaire avec des jeunes du monde entier tout en leur faisant découvrir la commune et ses habitants. Une aventure dont les jeunes ressortent grandis, épanouis et valorisés. **Cette année, nous proposons la réalisation d'un sentier et une création artistique en graff.**
Si tu souhaites participer à cette aventure, tu peux nous contacter au 04 77 95 07 03

MUSÉE

• Exposition « Cabinet de curiosités »

Jusqu'au 7 mars, venez découvrir l'exposition « Cabinet de curiosités » et remontez le temps jusqu'au prémices de la passementerie ! Découvrez des objets rares et surprenants qui nourrissent l'imaginaire d'hier et d'aujourd'hui.
Et dès le mois d'avril, retrouvez une nouvelle exposition temporaire, en lien avec la thématique textile. En effet, le musée accueillera les œuvres de l'artiste contemporaine Vicky Mckay, spécialisée en broderie.

Le saviez-vous ?
Le musée est gratuit et vous accueille du mardi au vendredi et le 1er dimanche du mois, de 14h à 18h.

MÉDIATHÈQUE

• Retour sur l'exposition Pirates.

Cet automne, la médiathèque a offert au public une plongée dans l'univers des pirates et des flibustiers en proposant exposition, choix de livres et de DVD, jeux, escape game, heure du conte et doudou conte. Un grand merci à tous ceux qui ont prêté leurs propres objets pour décorer l'exposition.
L'escape game spécial Pirates, conçu et prêté par la médiathèque Le Shed de Pélussin, a remporté un franc succès, mettant à l'épreuve l'esprit d'équipe et la perspicacité des 150 participants. Tous sont repartis avec l'envie de se lancer dans d'autres escape games. Bravo à eux !

• Du nouveau dans l'espace jeunesse !

L'équipe a procédé à quelques aménagements côté jeunesse. Afin d'aérer l'espace, permettre une meilleure circulation et offrir plus de places assises, une partie des bacs albums a pris place le long des murs. Pari gagné ?... Les premiers retours des enfants et des parents sur cette nouvelle organisation sont plutôt positifs !

Une nouvelle rubrique dans votre bulletin ! Afin de mieux connaître notre commune, nous vous proposons désormais un coup de projecteur sur les noms de nos rues.

2024 célèbre les 80 ans de la Libération, mais également un anniversaire moins heureux, celui de la mort de Paul Rollat, exécutés par la police allemande le 28 juillet 1944. Paul Rollat est né le 15 janvier 1892 à Saint-Jean-Bonnefonds de François Rollat, mineur, et Claudine née Grange, ménagère. Tourneur mécanicien, il avait été exempté pour raison de santé et ne fut pas mobilisé en 1914. Le 12 août 1916, à Terrenoire, il épousa Marcelle Brun. Domicilié à Saint-Etienne, rue des Alliés, il s'engagea, lors de la seconde guerre mondiale, au sein du réseau du SOE (service secret britannique). Il est arrêté par la Gestapo puis exécuté, le 28 juillet 1944, à Saint-Genest-Lerpt, avec un autre résistant, Jean-François Vial, au lieu-dit La Taillée. Un monument a été dressé à leur mémoire. Paul Rollat a été reconnu comme combattant des forces françaises de l'intérieur (FFI) et des Forces françaises combattantes (FFC).

Source : Dictionnaire biographique des fusillés, guillotinés exécutés et massacrés 1940-1944 (PMFE)

• 2 jeunes femmes volontaires en service civique intègrent l'équipe du Pôle culture et évènements pour 8 mois
Pour la troisième année consécutive, la mairie de Saint-Jean-Bonnefonds, accueille deux jeunes volontaires en service civique, en partenariat avec l'association Uniscité.
Le service civique représente une chance pour l'intégration des jeunes dans le monde professionnel. Ainsi, pendant huit mois, plusieurs missions leurs seront proposées :
> Le tri des archives municipales et leur valorisation sous la forme d'une exposition.
> L'organisation des événements de la mairie comme la soirée Halloween, la Kermesse de Noël ou encore le Carnaval où elles accueillent le public et sont en charge de certaines animations.
> La participation à la vie du musée sous différents aspects. La contribution aux dispositifs de médiation, au récolement des collections ainsi qu'à la communication de l'Atelier-Musée La Maison du Passementier.

Pôle culture et évènements renouvellera cette opération dans les années à venir, si vous avez moins de 25 ans, n'hésitez pas à vous renseigner.

Une saison de conférences

Mardi 21/01

14h30
La Trame

Géopolitique de la mer Méditerranée, une aire maritime à redécouvrir
par Prof. Christian Daudel

La mer Méditerranée nous semble familière au gré de notre culture, des cartes que nous avons en tête et de l'usage touristique que nous en faisons. Cependant, avons-nous aujourd'hui une juste connaissance de cet espace maritime de premier ordre qui nous concerne tellement ? En ce XXIe siècle, les tenants et aboutissants de l'aire méditerranéenne ont beaucoup évolué. Conditionnée par ses trois horizons, européen, africain et moyen-oriental, la Méditerranée est une petite mer agressée et fragile entre les terres. Quels constats ? Quels enjeux ? Quelles solutions ?

Mardi 08/04

14h30
L'échappé

Panorama de l'Opéra des XVIIIe et XIXe
par Matthieu Calliez

Depuis *Hippolyte et Aricie* (1733) de Jean-Philippe Rameau jusqu'à *Pelléas et Mélisande* (1902) de Claude Debussy, la production lyrique française a été particulièrement riche, variée et abondante. L'idée de cette conférence est de proposer un large aperçu synthétique de cette production déclinée selon les principaux genres que furent la tragédie lyrique, le grand opéra, l'opéra-comique et l'opérette. La production, la diffusion et la réception internationales des oeuvres seront prises en considération.

Mardi 04/02

14h30
L'échappé

Coquins et néanmoins philosophiques : les contes de La Fontaine
par Bruno Roche

En 1693, le poète très affaibli fut sommé par son confesseur d'admettre le caractère « scandaleux et infiniment pernicieux » des Contes. Par ailleurs, une tradition critique juge ces œuvres très inférieures aux Fables du même auteur. Il a fallu attendre ces dernières années pour que s'esquisse un mouvement de réhabilitation. Nous verrons que les Contes et nouvelles en vers répondent à une poétique originale, à la fois galante et libertine, qui, à l'écart des genres officiels, transmet au lecteur complice une sagesse d'inspiration épicurienne.

Mardi 13/05

14h30
La Trame

Vieillissement et sport,
par Julien Chatard
(CHU et Faculté de Médecine de Saint-Etienne)

La reprise du sport seul ou à deux chez les sujets âgés.

L'inactivité est considérée comme un facteur de risque majeur pour la santé. L'exercice améliore les chances de survie et la qualité de vie. Il retarde le temps de dépendance des sujets âgés.

Il faut donc bouger pour conserver son aptitude physique. Quelle activité physique faut-il pratiquer et pour quelle santé ? Comment reprendre l'activité physique seul ou en couple ? Quel type d'exercice et quelle dose d'activité physique est-il nécessaire pour rester en bonne santé ?

Mardi 25/03

14h30
La Trame

Découverte des coulisses d'une salle de spectacle : la Trame
par Bruno et Chloé, agents de la mairie de Saint-Jean-Bonnefonds

En compagnie du régisseur son et lumières, partez à la découverte de la salle de spectacle la Trame, afin d'en connaître son fonctionnement.

L'occasion de vous dévoiler l'envers du décor, côté scène et côté coulisses, mais aussi de vous présenter les métiers du spectacle vivant, qu'ils soient administratifs ou techniques.

Visite limitée à 30 personnes.
Réservation conseillée.
Durée 1h30 environ

Une saison de conférences

- **4 €** plein tarif
- **3 €** tarif UPT
- **15 €** l'abonnement pour 5 conférences*
- **Gratuit** étudiants, lycéens, bénéficiaires de l'Epicerie sociale et solidaire (sur justificatifs)

Lors de la prise d'un abonnement Conférence, la carte de fidélité pour la saison culturelle est offerte !

Calendrier culturel

JANVIER

- Dimanche 3 janvier : ouverture du musée (de 14h à 18h)
- Vendredi 24 janvier : spectacle saison culturelle « Michelle » à l'Échappé – Sorbiers (20h)

FÉVRIER

- Dimanche 2 février : ouverture du musée (de 14h à 18h)
- Jeudi 6 février : spectacle saison culturelle «Eva Rami – va aimer ! » à la Trame (20h)
- Mercredi 12 février : spectacle saison culturelle «Courgettes» à l'Échappé – Sorbiers (20h)
- Mercredi 12 février : doudou conte à la médiathèque (10h30)
- Mercredi 26 février : heure du conte à la médiathèque (10h)
- Mercredi 26 février : atelier créatif au musée (15h)

En 2025, les occasions de se divertir ne manqueront pas ....

Comme chaque année, la mairie et le comité d'animation Saint-Jeandaire proposent des rendez-vous festifs pour tous.

Carnaval,

Vendredi 7 mars, à partir de 15h

Au départ du rond-point de la médiathèque, petits et grands se rassembleront aux côtés du centre de loisirs municipal pour défiler jusqu'à la place St Charles accompagnés par des échassiers et une joyeuse fanfare.
Venez déguisé pour danser, vous amuser puis assister à un spectacle et à l'embrasement de Monsieur Carnaval tout en dégustant les délicieuses bugnes et crêpes préparées par le comité d'animation.

Soirée cinéma Saint Jean au fil du Temps

La section Histoire locale du club socio-culturel et sportif de Saint-Jean-Bonnefonds propose un visionnage commenté d'extraits de films de trois cinéastes amateurs qui ont posé leur regard sur notre village. Nous reverrons avec plaisir les images de l'abbé Grange (1947-1954) avant de découvrir des films inédits de ses dignes successeurs : Messieurs Zénon et Patrick Cordonnier ont filmé avec passion la vie quotidienne de Saint-Jean dans les années 1960-2010. Le verre de l'amitié clôturera la soirée.

> **3 regards sur Saint-Jean 1950-2010 : Abbé Grange – Zénon – Cordonnier, le 4 avril 2025 à 20h à l'amicale de la Baraillère. Entrée libre**

Chasse aux œufs

Dimanche 23 avril

Devenu un évènement incontournable qui remporte toujours un grand succès, la chasse aux œufs du comité d'animation emmènera les enfants et leurs accompagnants sur le chemin du Bois de l'agneau pour résoudre les énigmes qui leur permettront de gagner des récompenses en chocolat.
Départs à partir de 14h et jusqu'à 16h.

NOUVEAUTÉ : Fête du printemps,

le 17 mai, place St-Charles ou à l'espace associatif du centre bourg (en cas de mauvais temps)

Le comité d'animation proposera pour la 1ère fois, une fête de printemps pleine de surprises.
Plus d'infos à venir en vous connectant à l'appli illiwap – Saint-Jean-Bonnefonds ou par mail à : **comitedanimation42650@gmail.com**

Sortie séniors à Vichy,

Vendredi 23 mai

Les seniors Saint-Jeandaires pourront découvrir Vichy, à l'occasion d'une journée d'excursion organisée par le CCAS. Au programme, visite guidée des thermes, déjeuner dans un restaurant au bord de l'eau et promenade libre dans la ville à la découverte de architecture art déco et art nouveau.
Réservation à la mairie à partir du lundi 31 mars
40€ par personne tout compris (transport, visite, repas) – Départ à 8h au rond point de la médiathèque

Pique nique et cinéma en plein air

Vendredi 27 juin

A partir de 18h30, venez pique-niquer en famille sur la pelouse du stade. Les enfants pourront jouer en attendant la projection du film «Un petit truc en plus». Une animation musicale sera proposée de 19h à 22h.
Gratuit - Buvette et snacking sur place

Essaie ton sport

Samedi 28 juin

Pour la 5ème année, les associations sportives de la commune vous proposeront d'essayer leurs disciplines avant de faire le choix de votre activité pour la rentrée.
Gratuit – Stade Jean Tardy de 9h à 13h

En plus de ces évènements, n'oubliez pas les rendez-vous de la saison culturelle et de la médiathèque à retrouver page 24, et la fête du livre du 7 au 12 avril (voir page 21).

Programme seniors

Comme chaque semestre, un nouveau programme d'animations à destination des seniors a été préparé par le CCAS. Il est disponible en mairie, à l'Espace France Services, à la maison du passementier, à la médiathèque et dans les commerces de la commune.

A NOTER :

Le repas des seniors aura lieu le vendredi 24 janvier, au pôle festif de La Talaudière du fait de l'impossibilité d'utiliser celui du Fay. Nous proposons un moyen de transport aux personnes ne pouvant pas se déplacer par leurs propres moyens. Les inscriptions se font en mairie et seules les réservations payées seront considérées comme fermes.

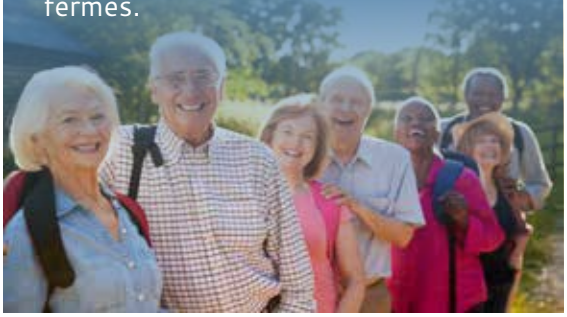

La Roseraie, la résidence pour personnes âgées où il fait bon vivre.

Bien implantée à Saint-Jean-Bonnefonds, la résidence de la Roseraie est un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) et une résidence autonomie qui bénéficie d'une excellente réputation bien au-delà de notre commune.

Son fonctionnement sous les statuts d'une Association loi 1901 à but non lucratif lui donne l'autonomie nécessaire pour mener des actions innovantes envers ses résidents visant à apporter les meilleurs services dans le respect de chacun. De par son statut associatif, elle ne vise pas à dégager de profit mais au contraire, s'applique à maîtriser les coûts et à améliorer le rapport qualité / prix.

En qualité d'établissement médico-social, elle a deux tutelles, l'Agence Régionale de la Santé (ARS) et le département, avec lesquelles elle formalise des engagements réciproques à travers un CPOM (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens).

Soucieuse du cadre de vie et du confort de tous, l'association La Roseraie veille à entretenir et moderniser régulièrement ses locaux, par exemple :

- des lève-malades motorisés ont déjà été installés dans plusieurs chambres et cela va se poursuivre,
- toutes les salles de bain de la résidence autonomie vont être refaites dans les prochains mois,
- l'isolation va être optimisée avec la réfection des façades et le changement des volets roulants.
- des climatisations seront installées dans toutes les circulations.

Grâce à un personnel mobilisé, impliqué, formé et attentionné, la vie est douce à La Roseraie. Toutes sortes d'activités sont proposées et chacun est libre d'y participer selon ses envies, ses besoins et ses capacités (sorties, soins esthétiques, balnéothérapie, sport...).

A l'exception des personnes désorientées accueillies dans l'unité protégée, tous les résidents bénéficient d'une grande liberté de mouvement puisque les entrées et sorties sont libres (sauf de 21 heures à 6 heures).

A ce jour, la Roseraie dispose de 60 lits d'EHPAD et 20 lits en résidence autonomie. Elle est occupée à 100 % .

La liste d'attente s'allonge, mais on vit bien et on vit vieux à la Roseraie...

Sport inclusif

La pratique des activités physiques et sportives est un droit pour chacun, mais la réalité est d'abord celle de l'absence d'offre sportive adaptée pour les personnes en situation de handicap.
Face à ce constat, le Comité Paralympique et Sportif Français (CPSF) avec le soutien actif de l'État a fait le choix de sensibiliser plus de 3000 clubs à l'accueil de personnes en situation de handicap à l'horizon 2024 avec le programme Club inclusif en partenariat avec les Fédérations Françaises de Handisport et de Sport Adapté.

Les communes de Saint Jean Bonnefonds et St Chamond ainsi que le Comité Paralympique et Sportif Français s'engagent pour le développement de la pratique parasportive avec « Club Inclusif»

Plusieurs clubs de la commune se sont portés volontaires pour suivre ce programme. Atousports et le judo club sont les premiers à s'être inscrits.

Podium 2024

Adieu les boucles Saint Jeandaires, voici le trail, Saint Jeandaire 2025.

Dimanche 9 mars 2025

2 circuits 7 et 17 Km départ du stade J.Tardy à 9h pour le 17 Km et à 9h15 pour le 7 Km.

Nouveautés pour cette année: 1 Challenge inter associations Saint Jeandaires et aussi 1 challenge inter entreprises.

Seront récompensés les associations et les entreprises qui auront le plus de participants.

Nouveauté également pour les coureurs n'ayant pas de licence. Plus besoin de certificat médical. Seul un document (PPS) Parcours Prévention Santé sera nécessaire. Ce document est accessible sur le site de la fédération Française d'athlétisme (FFA)

Plus d'infos bientôt sur ILLIWAP.

Sport à l'école

L'Office Municipal des Sports (OMS) lance en 2025 une grande opération « Sport à l'école »
Pendant deux périodes de 6 semaines, à raison de trois heures par semaine, les éducateurs des clubs de judo, de gym, de basket et de hand interviendront dans les quatre groupes scolaires de la commune.

En fin d'année scolaire, une rencontre sportive inter école sera organisée sur le stade Jean Tardy.

L'entreprise TeamPulse vient de s'installer à Métrotech

Cette société est à l'origine d'une application gratuite qui permet d'aider les coachs et les joueurs dans leur gestion et leur communication au quotidien : disponibilités, notifications, statistiques, ...
Traduite en 6 langues, l'application mobile regroupe aujourd'hui 1,3 millions d'utilisateurs répartis sur 150 000 équipes et 50 sports différents.
En parallèle, la société s'est développée comme équipementier sportif, par le biais de sa marque TP totalement personnalisable et distribue également d'autres marques de sport.
TeamPulse est aussi équipementier pour les entreprises. Elle propose tous types de textiles pour tous les métiers quelque soit l'activité (BTP, métiers de bouche, sécurité, etc...)
Grâce à un atelier de personnalisation (broderie, transfert sérigraphique (flocage), sérigraphie clubs et entreprises peuvent décliner leur identité sur leurs équipements.
Pour compléter, son activité, l'équipe de TeamPulse propose également la création de supports de communication comme des oriflammes, des rollups, des flyers, des goodies, etc. Elle peut également organiser vos évènements (inauguration, soirées évènementielles, journées portes ouvertes, tournois, etc..).
Installée à METROTECH depuis juillet 2024, l'entreprise dispose d'un showroom permettant de présenter ses différents secteurs d'activité et ses produits.

N'hésitez pas à aller découvrir cette nouvelle entreprise Saint-Jeandaire.

La gourmette : un nouveau foodtruck à St-Jean

Depuis quelques semaines, un nouveau foodtruck s'installe dès 18h30, le jeudi soir, sur la Place St-Charles.
Cécile Montagnon a choisi de cuisiner en itinérance pour proposer des spécialités d'ici et d'ailleurs à emporter.
Du bon gros burger US aux polpettes siciliennes, en passant par la tartiflette, le poulet au curry, la potée auvergnate ou la moussaka, le choix est large, les produits de qualité et les tarifs raisonnables.

Si vous n'avez pas envie de cuisiner, si le frigo est presque vide ou si des amis s'invitent à l'improviste le jeudi soir, la solution se trouve sur la place.

JANVIER

Du 2 au 26
Collecte de sapins
Tennis du Fay et place Saint-Charles

Lundi 6 janvier 12h30-15h30
Permanence d'écoute Parents, Jeunes, Enfants
sur rendez-vous au 07 49 64 96 06
France services Saint-Jean-Bonnefonds

Jeudi 16 janvier 19h
Elle pas princesse, lui pas héros
Spectacle scolaire
La Trame

Jeudi 16 janvier 19h
Cérémonie des voeux
Gymnase Jean Damien

Mardi 21 janvier 14h30
Conf. Géopolitique de la mer Méditerranée
La Trame

Vendredi 24 janvier 20h
Michelle doit-on t'en vouloir d'avoir fait un selfie à Auschwitz
L'échappé - Sorbiers

Vendredi 24 janvier à 12h
Repas des seniors
La Talaudière - Pôle festif

Dimanche 26 janvier
Concert Aznavour
La Trame

Lundi 27 janvier 14h-17h
Permanence Mutuelle
France services Saint-Jean-Bonnefonds

FEVRIER

Lundi 3 février 12h30-15h30
Permanence d'écoute Parents, Jeunes, Enfants
sur rendez-vous au 07 49 64 96 06
France services Saint-Jean-Bonnefonds

Lundi 3 février
Atelier mémoire
Salle jacquard en mairie

Mardi 4 février 14h30
Conf «Coquins et néanmoins philosophiques : les contes de La Fontaine»
L'échappé

Mardi 4 février 17h30
Club lecture adulte
Médiathèque

Mardi 4 février 19h
Réunion publique : rénovation habitat
Pôle Festif de La Talaudière – 3 rue du Stade

Jeudi 6 février 20h
Spectacle Eva Rami VA AIMER !
La Trame

Vendredi 7 février 17h30
Club jeunes lecteurs 8-12 ans
Médiathèque

Vendredi 7 février 18h
Club lecture ado
Médiathèque

Lundi 10 février
Atelier mémoire
Salle jacquard en mairie

Mercredi 12 février 10h30
Doudou conte
Médiathèque

Mercredi 12 février 20h
Spectacle «Courgette»
L'échappé - Sorbiers

Samedi 15 février
12h de la coinche
Espace Associatif Centre Bourg

Lundi 17 février
Atelier mémoire
Salle jacquard en mairie

Mardi 18 février 9h-12h
Permanence Oelie
France Services

Mercredi 19 février 19h
Conseil municipal
Mairie

Mercredi 26 février 15h
Atelier créatif
Maison du Passementier

Mercredi 26 février 10h
Heure du conte
Médiathèque

MARS

Vendredi 7 mars 15h
Carnaval
Rond point Médiathèque

Samedi 8 mars 20h
Spectacle «REMBOBINER»
La Trame

Dimanche 9 mars à 9h
Trail Saint Jeandaire
Salle Jean Tardy

Lundi 10 mars
Atelier mémoire
Salle jacquard en mairie

Mardi 11 mars 14h-17h
Permanence Mutuelle
France services Saint-Jean-Bonnefonds

Jeudi 13 mars 20h
Spectacle Kontact
L'échappé - Sorbiers

Lundi 17 mars
Atelier mémoire
Salle jacquard en mairie

Jeudi 20 mars 19h
Conseil municipal
Mairie

Vendredi 21 mars 20h
Spectacle Le second souffle
L'échappé - Sorbiers

Lundi 24 mars
Atelier mémoire
Salle jacquard en mairie

Lundi 24 mars 12h30-15h30
Permanence d'écoute Parents, Jeunes, Enfants
sur rendez-vous au 07 49 64 96 06
France services Saint-Jean-Bonnefonds

Mardi 25 mars 14h30-16h-30
Conf Découverte des coulisses d'une salle de spectacle
la Trame

Dimanche 30 mars 17h
Spectacle «MANU GALURE»
La Trame

Lundi 31 mars
Atelier mémoire
Salle jacquard en mairie

AVRIL

Mardi 1 avril 17h30
Club lecture adulte
Médiathèque

Vendredi 4 avril 17h30
Club jeunes lecteurs 8-12 ans
Médiathèque

Vendredi 4 avril 18h
Club lecture ado
Médiathèque

Vendredi 4 avril 20h
Spectacle La poésie de l'échec
L'échappé - Sorbiers

AVRIL

Lundi 7 avril
Atelier mémoire
Salle jacquard en mairie

Lundi 7 avril 12h30-15h30
Permanence d'écoute Parents, Jeunes, Enfants
sur rendez-vous au 07 49 64 96 06
France services Saint-Jean-Bonnefonds

Mardi 8 avril 18h30
Conte en pyjama
Médiathèque

Mardi 8 avril 14h30-16h30
Conf. Panorama de l'Opéra des XVIIIe et XIXe
La Trame

Mercredi 9 avril 10h30
Doudou conte
Médiathèque

Dimanche 13 avril
Concert de l'Union Musicale
La trame

Mercredi 16 avril 17h
Auditions école de musique
Médiathèque

Jeudi 17 avril 9h-12h
Permanence Mutuelle
France services Saint-Jean-Bonnefonds

Jeudi 17 avril 18h
Auditions école de musique
Maison du Passementier

Jeudi 17 avril 19h
Conseil municipal
Mairie

Vendredi 18 avril 18h30
Auditions école de musique
Centre de Loisirs

Mercredi 23 avril 10h
Heure du conte
Médiathèque

MAI

Lundi 5 mai 12h30-15h30
Permanence d'écoute Parents, Jeunes, Enfants
sur rendez-vous au 07 49 64 96 06
France services Saint-Jean-Bonnefonds

Mercredi 7 mai 20h
Lettre aux paysans sur la pauvreté et la paix
La Trame

Mardi 13 mai 14h30
Conf Vieillissement et sport
La Trame

Vendredi 16 mai 20h
Spectacle 7 rue des Alouettes
L'échappé - Sorbiers

Samedi 17 mai à partir de 17h
Nuit des musées
Maison du Passementier

Vendredi 23 mai 8h
Sortie séniors à Vichy

Vendredi 23 mai 19h
Conseil municipal
Mairie

Lundi 26 mai 9h-12h
Permanence Mutuelle
France services Saint-Jean-Bonnefonds

Lundi 26 mai 12h30-15h30
Permanence d'écoute Parents, Jeunes, Enfants
sur rendez-vous au 07 49 64 96 06
France services Saint-Jean-Bonnefonds

JUIN

Lundi 2 juin 12h30-15h30
Permanence d'écoute Parents, Jeunes, Enfants
sur rendez-vous au 07 49 64 96 06
France services Saint-Jean-Bonnefonds

Mardi 3 juin 17h30
Club lecture adulte
Médiathèque

Samedi 7 juin
Gala de danse du Club Socio-Culturel
Le Firmament - Firminy

Vendredi 6 juin 17h30
Club jeunes lecteurs 8-12 ans
Médiathèque

Vendredi 6 juin 18h
Club lecture ado
Médiatèque

Mercredi 18 juin 10h30
Doudou conte
Médiathèque

Mardi 24 juin 14h-17h
Permanence Mutuelle
France services Saint-Jean-Bonnefonds

Jeudi 26 juin 19h
Conseil municipal
Mairie

Vendredi 27 juin à 19h
Pique-Nique et ciné plein-air «Un petit truc en plus»
Stade Jean Tardy

Samedi 28 juin à 9h-13h
Essaie ton sport
Stade Jean Tardy

Expression des listes

La rubrique "Expression des listes" est ouverte aux listes du conseil municipal.
Ces textes n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Saint-Jean avenir

Cette année 2024 a vu d'importants investissements se finaliser. La nouvelle école du Fay a ouvert en septembre, la réhabilitation de la rue Victor Hugo est «enfin» terminée,

D'autres, annoncés pour 2024, n'ont pas encore commencés. La construction du nouvel immeuble dans le centre bourg et la construction de la résidence senior ne sont toujours pas en route. Les projets immobiliers de la Ronze, de la route de Bonnefonds et de la Rivoire n'ont pas débuté non plus.

Souhaitons que tout ceci ainsi que le nouveau réseau de chaleur puisse voir le jour en 2025.

La situation économique de notre état doit nous inciter à la prudence.

Or, les orientations budgétaires 2025 montrent que nos dépenses continuent à augmenter, notamment en ayant recours à la municipalisation de certains services

Il serait dommage d'être amené à lever plus d'impôts, la taxe foncière ayant déjà beaucoup augmenté ces dernières années.

Alors même que les dotations de l'état n'ont pas changées depuis plusieurs années les communes assurent ses missions (y compris celles transférées par l'état) et tiennent leurs finances. Il n'est donc pas admissible pour nous que nos finances locales puissent être la variable d'ajustement de la rigueur budgétaire du gouvernement.

L'ambiance politique générale de notre pays ne doit pas nous faire oublier ce qui fonctionne bien. C'est dans cet esprit que nous vous souhaitons une belle et heureuse année.

S. Bonnier - J. Desorme

Un nouvel élan pour Saint-Jean

A l'heure où les crises s'enchaînent qu'elles soient : sanitaires, sociales, institutionnelles, géopolitiques, écologiques ou climatiques.
À l'heure où La France, l'Europe et la plupart des continents sont menacés par des dérives identitaires et nationalistes.
A l'heure où les institutions et l'état des finances de notre pays sont de plus en plus fragilisés.
Les communes s'adaptent et résistent. Contrairement à ce qu'ont pu dire certains représentants de l'Etat, les communes sont, pour la plupart, bien gérées et n'ont, en aucun cas, entraîné le déficit des comptes publics.
Pour preuve, notre commune où, les élus de la majorité portent, sur ce mandat, un programme ambitieux tant sur les investissements que sur les services rendus à la population, avec notamment, la municipalisation des activités enfance-jeunesse, la création d'une cuisine centrale, l'ouverture de l'Espace France Services et un soutien indéfectible aux associations communales. Notre choix politique est clair : Améliorer la qualité de vie des saintjeandaires sans obérer les finances de la commune, en recourant à l'emprunt avec prudence, et sans augmenter les taux d'imposition.
A l'horizon 2026, ces « grands projets » seront réalisés. Grâce à une gestion rigoureuse, à des prévisions budgétaires anticipées sur plusieurs années, nous serons en capacité d'afficher le même endettement qu'en début de mandat.
Nous avons donc atteint tous nos objectifs, et même au-delà de ce que nous imaginions car au vu de nos « bons résultats » et de notre « bonne gestion », nos propositions et réalisations budgétaires sont désormais votées à l'unanimité au sein des Conseils Municipaux.
Alors, osons le dire, **il fait bon vivre à Saint-Jean-Bonnefonds.**
Les élus de la majorité municipale vous souhaitent une très belle année 2025.

Saint-Jean par nature

Saint-Jean-Bonnefonds

Le Maire de Saint-Jean-Bonnefonds
et le Conseil Municipal vous souhaitent
une très belle année

Forêt nourricière
Rue Victor Hugo
Parc Beaulieu
Eco pâturage Belvédère